

SAINT-POL

15	 POLICE GENDARMERIE	17	 POMPIERS	18	 URGENCES depuis un portable	112
Centre antipoison : ☎ 0 825 812 822. SOS mains et doigts : ☎ 0 826 20 95 75:			SOS amitié : ☎ 03 21 71 01 71. Sida Info Services : N° vert : ☎ 0 800 840 800.			

es.fr.

ON EN PARLE

Une étude pour créer une crèche d'entreprise sur le parc de Tincques

Et si la plateforme multi-services de la com de com de l'Atrébatie accueillait une crèche d'entreprise sur le parc de Tincques ? C'est la question que posent les élus et techniciens actuellement. Une étude vient d'être lancée pour connaître les besoins - existants et prochains - de la population en terme de modes de garde des enfants. Si un tel équipement venait à être aménagé, ce serait une première dans le Ternois.

PAR DAVID DERIEUX
saintpol@levoixdunord.fr

La com de com de l'Atrébatie travaille actuellement avec le conseil général (services classiques et ceux de la protection maternelle infantile), la CAF et la MSA pour étudier les besoins de la population en terme de garde. Ces jours-ci, un questionnaire est envoyé dans plus de cinq cents foyers potentiellement concernés par le projet, pour analyser les besoins. « Il est important que les gens répondent, pour que le diagnostic établi soit représentatif », explique Arnaud Curdy, directeur des services de la com de com. L'enjeu est en effet important, sachant que faire garder ses enfants, qui plus est en milieu rural, pose souvent des problèmes aux familles. « Nous avons actuellement 106 assistantes maternelles sur le



Une crèche de douze places pourrait être installée sur le site du parc de Tincques à la rentrée de septembre 2011.

territoire, qui proposent 245 places à la journée et 81 places en périscolaire. Mais ça pourrait ne plus être suffisant... »

Emplois féminins et horaires postés

L'élément nouveau à prendre en compte, c'est l'activité à venir sur le parc de Tincques. « La première entreprise, Délice des 7 vallées, re-

présente plus de deux cents emplois, souvent féminisés et postés », poursuit Arnaud Curdy. Ce qui se traduit par des besoins nouveaux, en quantité, mais aussi d'un aspect pratique, au niveau des horaires. « On constate sur les centres de loisirs que les garderies mises en place tôt le matin et plus tard en fin de journée répondent aux besoins des familles. On sait qu'il faut faire évoluer l'offre », abonde Jean-Marie

Rattier, vice-président de l'Atrébatie. D'où l'idée de cette crèche, qui pourrait être d'entreprise ou mixte (donc en partie intercommunale). Le service occuperait une partie de la plateforme multi-services, un espace de 130 m² étant exploitables au besoin. L'accueil se ferait sur des créneaux horaires plus étendus que la normale. La capacité d'accueil serait de douze enfants, âgés de moins de quatre ans. Quant à l'ouverture, elle serait programmée pour la rentrée de septembre 2011.

En fonction des réponses données aux questionnaires véhiculés par la CAF et la MSA, et à ceux qui seront proposés aux employées de

« On constate que les garderies des centres de loisirs répondent à un besoin des familles. »

trois entreprises du secteur, le projet se concrétisera... ou pas. Ont ou seront sollicitées les familles avec un enfant à naître ou âgé de moins de trois ans. « Nous connaissons en juin les conclusions statistiques de cette étude de faisabilité. À partir de là, un débat s'ouvrira avant la prise de décision », terminent Jean-Marie Rattier et Arnaud Curdy. Si une telle crèche venait à être mise en place, il s'agirait d'une première dans le Ternois, et d'une réponse nouvelle à la question du mode de garde des jeunes enfants. ■